

France Compétence RS6733

Organiser et déployer des opérations de Prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire

Code de la fiche : RS6733

Etat : Active

[Europass](#)

L'essentiel

Code(s) NSF

210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

341 : Aménagement du territoire, urbanisme

343 : Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s)

12578 : Animation environnement

12593 : Gestion déchet ménager

12594 : Gestion déchet vert

Date d'échéance
de l'enregistrement

19-07-2029

[Certificateur\(s\) Résumé de la certification Secteur d'activité Voie d'accès Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations Base légale Pour plus d'informations](#)

| Nom légal | Siret | Nom commercial | Site internet |
|---------------------------|------------------|-----------------------|---|
| RESEAU COMPOST CITOYEN | 52231342800032 - | | https://reseaucompost.org/ |

Objectifs et contexte de la certification :

Depuis le 1^{er} janvier 2024, chaque producteur/détenteur de biodéchets, qu'il s'agisse d'un ménage, d'une entreprise, ou de tout autre organisation publique ou privée, doit trier ses biodéchets à la source et avoir à sa disposition une solution de valorisation.

L'objectif de la certification est donc d'intensifier le développement de compétences stratégiques et de coordination chez les acteurs de la filière PGprox afin de permettre le déploiement d'opérations de compostage de proximité sur le territoire dès maintenant et dans l'objectif de la loi AGECC.

Le tri à la source généralisé implique pour les collectivités territoriales à compétence déchets, l'articulation entre elles de plusieurs solutions dans l'objectif commun d'offrir un moyen de tri de ses biodéchets à chaque citoyen de France, qu'il soit en ménage, en entreprise, ou dans tout autre organisation publique ou privée. Il en va de même pour les gros producteurs de biodéchets privés.

À ce jour, bien que plusieurs collectivités territoriales à compétence déchets et entreprises se soient lancées dans la démarche avant le 31 décembre 2023, il n'en reste pas moins que tous les producteurs de biodéchets doivent intensifier, voire passer à l'action au plus vite pour régulariser leur situation.

La PGprox a l'avantage, entre autres, de limiter la production de déchets à traiter par le Service Public de Gestion des Déchets, par une prévention du gaspillage alimentaire et une gestion locale adaptée à chaque territoire. Elle permet donc de réduire progressivement les coûts de gestion associés à la collecte et au traitement de ces biodéchets.

La PGprox est donc une solution économique, rapide, efficace et pérenne pour toutes les structures publiques ou privées qui ont la possibilité de la mettre en place.

La réussite de ces opérations passe par un accompagnement et une expertise avérée des maîtres d'œuvre. De ce fait, une montée en compétences rapide et solide des acteurs de la filière est indispensable.

Les personnes compétentes pour "Organiser et déployer des opérations de Prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire" ont des rôles complémentaires à celles compétentes pour "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire", les secondes étant souvent, sur le terrain, supervisées par les premières. C'est pourquoi la maîtrise des compétences relatives à l'accompagnement et à la sensibilisation de la PGprox sur le territoire constitue un prérequis à la candidature à la certification "Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire".

Compétences attestées :

1. Rendre compte à des interlocuteurs variés (collectivités, clients...), des pratiques et des solutions disponibles, dans le but de mettre en place d'un projet de PGprox en s'appuyant sur le contexte réglementaire et les enjeux territoriaux.
2. Mobiliser des méthodes d'enquête et de caractérisation des biodéchets afin d'évaluer quantitativement et qualitativement le gisement d'un territoire donné en utilisant les indicateurs spécifiques relatifs aux différents biodéchets (production, volume, masse...) dans le but d'identifier la solution la plus adaptée au projet.
3. Mener une consultation et/ou des entretiens auprès des usagers et autres acteurs concernés par une opération de PGprox dans le but de créer une dynamique collective qui réponde à leurs besoins, en prenant en compte leur diversité, et leurs situations de handicap, le cas échéant.
4. Décrire les étapes clés d'une opération de PGprox pour permettre la mise en place d'un projet concret de prévention et de valorisation de proximité de biodéchets
5. Argumenter le choix des solutions techniques et matérielles les plus adaptées aux besoins du projet, en utilisant une grille d'analyse multicritères (comparatif, dimensionnement, coûts, garantie, capacités, fonctionnalités, accessibilité aux personnes en situation de handicap), et assurer les bonnes conditions de leur mise en œuvre.
6. Collecter des indicateurs de suivi d'un projet et/ou d'évaluation d'une opération de PGprox, pour analyser et restituer les résultats sous forme de bilan, en s'appuyant sur les relais de terrain afin d'obtenir les informations pertinentes en vue de l'amélioration continue du projet.
7. Identifier, mobiliser et accompagner dans l'évolution de leurs compétences des relais de terrain bénévoles et salariés (Guides Composteurs, référents de site, agents des espaces verts et de restauration...) pour mettre en place les conditions adéquates au fonctionnement du projet et répondre aux cadres réglementaires, en s'appuyant sur la complémentarité des rôles et fonctions de chacun tout en prenant en compte leur diversité, et leur situation de handicap, le cas échéant.
8. Animer un groupe d'acteurs (citoyens, élus, structures professionnelles et collectivités, financeurs, producteur de matériel...) de la PGprox et/ou des réseaux de relais de terrain (Guides Composteurs, référents de site, agents des espaces verts et de restauration...) dans le but de pérenniser et d'autonomiser une dynamique collective.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation s'effectue en deux phases :

- L'analyse par le jury d'un rapport écrit rendant compte d'un projet conduit par le la candidat. Le jury évalue l'ensemble des compétences du référentiel de compétences en s'appuyant sur une grille d'évaluation du rapport écrit.
- Une épreuve orale de 30 minutes entre le candidat et le jury. Cet entretien se déroule en deux temps : un temps de présentation et un temps de questions-réponses.
 - La présentation par le candidat prend appui sur un diaporama de synthèse du projet qu'il a conduit. Le candidat justifie et argumente ses choix.
 - Le jury questionne ensuite le candidat sur l'ensemble des compétences du référentiel nécessitant à ses yeux des précisions. Il évalue aussi les qualités

oratoires du candidat en s'appuyant sur une grille d'évaluation de la soutenance orale.

Références juridiques des réglementations d'activité :

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

La formation permettant de se préparer à cette certification est accessible à toute personne maîtrisant les compétences associées à l'accompagnement et à la sensibilisation de la PGprox sur le territoire depuis au moins 3 mois. Ce pré-requis et ce délai ont pour objectifs de permettre aux candidats d'acquérir l'expérience de terrain nécessaire, et de confirmer leur souhait et/ou leur besoin de s'engager dans un nouveau parcours de formation.

Compétences à maîtriser :

- Présenter les différents procédés techniques indispensables au bon fonctionnement des équipements de Prévention et Gestion de Proximité des biodéchets pour assurer le démarrage, la prise en main et leur mise en œuvre, dans le but de conseiller les usagers.
- Réaliser auprès de différents publics (ménages, producteurs non ménagers de biodéchets, scolaires, autres usagers) des démonstrations et travaux pratiques dans le but de montrer les gestes et actions indispensables au bon fonctionnement d'un équipement de PGProx en utilisant des supports existants.
- Argumenter auprès du grand public en prenant en compte la diversité des publics, y compris les personnes en situation de handicap, afin de démontrer l'utilité de la PGprox en s'appuyant sur une animation construite.
- Identifier les fonctions et le rôle des relais de terrain bénévoles et salariés dans le dispositif global de PGProx afin de se situer dans le maillage existant.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Validité des composantes acquises :

| Voie d'accès à la certification | Oui Non | Composition des jurys | Date de dernière modification |
|--|----------------|---|--------------------------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X - | | - |
| En contrat d'apprentissage | X - | | - |
| Après un parcours de formation continue | X | Le jury est composé de trois personnes représentant des activités relatives à la prévention et la gestion de proximité des biodéchets (PGProx). Un représentant d'un OF habilité, indépendant de l'OF organisant la session d'évaluation, n'ayant | 22-07-2024 |

| Voie d'accès à la certification | Oui | Non | Composition des jurys | Date de dernière modification |
|--|------------|------------|---|--------------------------------------|
| | | | pas participé au stage et n'ayant pas de rapport personnel ou professionnel proche avec le candidat. Deux représentants de la filière PGProx. Ces professionnels ne peuvent pas être membres d'un OF signataire de la charte du dispositif de formation PGProx, mais peuvent être adhérents au RCC. | |
| En contrat de professionnalisation | X | - | | - |
| Par candidature individuelle | X | - | | - |
| Par expérience | X | - | | - |

Aucune correspondance

| | |
|---|------------|
| Date de décision | 19-07-2024 |
| Durée de l'enregistrement en années | 5 |
| Date d'échéance de l'enregistrement | 19-07-2029 |
| Date de dernière délivrance possible de la certification | 19-01-2030 |

Statistiques :

| Année d'obtention de la certification | Nombre de certifiés | Nombre de certifiés par reconnaissance de l'expérience professionnelle |
|--|----------------------------|---|
| 2023 | 85 | - |
| 2022 | 78 | - |

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://reseaucompost.org/formations/se-former>

Liste des organismes préparant à la certification :

[Liste des organismes préparant à la certification](#)

Certification(s) antérieure(s) :

| Code de la fiche | Intitulé de la certification remplacée |
|-------------------------|--|
| RS6116 | Organiser et déployer des opérations de Prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire |

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

[Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluatio](#)